

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (2017)
Heft: 2167

Artikel: Stratégie énergétique : après le vote, garder le cap : le tournant est pris, mais ce n'est pas le moment de ralentir
Autor: Delley, Jean-Daniel
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014316>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Stratégie énergétique: après le vote, garder le cap

Le tournant est pris, mais ce n'est pas le moment de ralentir

Jean-Daniel Delley - 02 juin 2017 - URL: <https://www.domainepublic.ch/articles/31605>

La votation du 21 mai 2017 dernier restera une date-clé de la politique énergétique. Le clair [soutien populaire](#) à la nouvelle loi sur l'énergie confirme tout à la fois la fin programmée de l'énergie nucléaire, le choix d'une consommation maîtrisée et le recours accru aux énergies renouvelables.

Si les opposants à ce tournant énergétique n'ont pas convaincu, c'est bien faute d'avoir su proposer une solution alternative crédible. Car le recours au marché qu'ils préconisent se révèle tout à la fois utopique et dangereux. Utopique parce qu'en matière énergétique, les subventions ont toujours faussé le marché, y compris en faveur des énergies fossiles. Dangereux parce que, concernant l'électricité, la baisse des prix n'encourage pas les investissements, ce qui conduit à terme à une situation de pénurie.

Les esprits sceptiques rétorqueront que le virage énergétique avait été amorcé avant même l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur l'énergie. En effet les objectifs visés par

la Stratégie 2050 n'ont plus rien d'utopique. Entre 2000 et 2015, la consommation toutes énergies confondues a diminué de 14% par habitant, celle de l'électricité de 4%, des résultats déjà très proches de ces objectifs - respectivement moins 16 et moins 3% d'ici 2020. [Hanspeter Guggenbühl](#) y voit les effets conjugués de l'amélioration de l'efficacité énergétique et du changement structurel de l'économie suisse.

Mais le train de mesures mis en route par la nouvelle loi ne sera pas de trop pour atteindre les objectifs à l'horizon 2035 - moins 43% toutes énergies confondues, moins 3% pour l'électricité. Selon les projections du Conseil fédéral, elles ne permettront de parcourir que la moitié du chemin. C'est pourquoi la Stratégie présentée par le gouvernement prévoyait une [seconde étape](#) où les subventions devaient laisser la place aux taxes d'incitation.

Mais le Conseil national a enterré le projet avant même la votation du 21 mai, avec une belle unanimité regroupant celles et ceux craignant de voir se tarir les subventions avant même que soient définies les

taxes d'incitation (la gauche et les écologistes), les partisans du principe de l'incitation qui se récusent à chaque projet concret (la droite) et les adversaires de toute nouvelle taxe (l'UDC). C'est dire que le chemin conduisant aux objectifs ambitieux de la Stratégie énergétique 2050 est encore loin d'être balisé.

Par ailleurs, certaines balises risquent de contrarier la Stratégie. Ainsi le Parlement traite actuellement d'une nouvelle base légale pour la transformation et l'extension des réseaux électriques. Le besoin de mise à jour des réseaux n'est pas contesté. Mais il ne faudrait pas que cette adaptation conduite à privilégier les autoroutes électriques au détriment du transport de l'électricité produite de manière décentralisée.

Car l'avenir énergétique appartient à la production décentralisée, au stockage et à l'échange de proximité, un avenir rendu possible par une gestion intelligente du réseau telle que présentée par le [dernier numéro](#) du magazine de l'Office fédéral de l'énergie.